

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

SASU HELIOS DEVELOPPEMENT  
 41, ALL DES DEUX FERMES  
 76160 SAINT-MARTIN-DU-VIVIER

SIE de ROUEN  
 21 QUAI JEAN MOULIN  
 76037 ROUEN CEDEX 1

Référence à rappeler : 802844506 00039

SASU HELIOS DEVELOPPEMENT  
 41, ALL DES DEUX FERMES 76160 SAINT-MARTIN-DU-VIVIER

Date d'envoi : 09 septembre 2022

**OBJET : Questionnaire relatif à l'activité professionnelle à retourner complété au SIE sous 30 jours**

Veuillez trouver le questionnaire relatif à l'établissement dont les coordonnées figurent ci-dessous. Dès l'activation de votre espace professionnel sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), nous vous recommandons d'utiliser la messagerie sécurisée de votre espace pour nous le retourner.

1 - IDENTIFICATION DE VOTRE ENTREPRISE *	
Adresse courriel	veronique.roussel@auditech-innovations.fr
Téléphone portable	06 19 05 55 76
Téléphone fixe	02 35 60 40 19
Date effective de début d'activité	2-06-2014
Date de clôture du premier exercice	31-12-2015
2 - VOTRE COMPTABLE	
Nom et adresse	NORMECO -
Téléphone et adresse courriel	02.35.60.40.19
Nom de l'organisme de gestion agréé	-
3 - CARACTERISTIQUES DES LOCAUX AFFECTES A VOTRE ACTIVITE	
Vous exercez votre activité à votre domicile et vous n'avez pas d'autre local à votre disposition	<input checked="" type="checkbox"/> Dans l'affirmative, veuillez cocher la case et préciser le nombre de m2 occupés pour les besoins de l'activité exercée à votre domicile : m². Dans ce cas, vous êtes dispensé(e) de compléter les rubriques du cadre 3 ci-après et devez renseigner directement les rubriques « 4- DIVERS » et « 5- Autre ou compléments d'informations ».
Adresse du local	41, ALL DES DEUX FERMES 76160 SAINT-MARTIN-DU-VIVIER
Situation des locaux (bâtiment, étage)	41 Allée des 2 Fermes - St Martin du Vivier -
Numéro de lot dans la copropriété	-
Précédent occupant	-
Superficie totale des locaux en m²	156,12
Détail (en m²) de l'affectation de la superficie à usage :	25,92
- Professionnel	
- Industriel	
- Commercial	
- D'habitation	
Détail (en m²) de l'utilisation des surfaces à usage professionnel en :	25,92
- Magasin	
- Entrepôt	
- Bureaux	
- Autres à préciser	

Vous êtes : - Propriétaire - Locataire  - Sous locataire  - En domiciliation commerciale  - En domiciliation à titre gratuit	<input checked="" type="checkbox"/> Dans l'affirmative, veuillez cocher la case <input type="checkbox"/> Dans l'affirmative, veuillez préciser le nom et l'adresse du propriétaire et joindre la copie du bail  <input type="checkbox"/> Dans l'affirmative, veuillez préciser le nom du titulaire du bail et joindre le contrat de sous-location  <input type="checkbox"/> Dans l'affirmative, veuillez préciser le nom et l'adresse du propriétaire, de la société hébergeante, et joindre la copie du contrat de domiciliation commerciale  <input type="checkbox"/> Dans l'affirmative, veuillez préciser le nom et l'adresse du propriétaire, le nom de la société hébergeante, et joindre le contrat ou la convention
Si vous partagez des locaux, veuillez indiquer le nom des autres locataires	
Vous disposez de places de parkings réservées exclusivement à l'exercice de votre activité professionnelle	<input type="checkbox"/> Dans l'affirmative, veuillez cocher la case et indiquer de combien de places vous disposez et à quelle adresse si celle ci est différente de l'adresse de votre activité professionnelle
Si vous êtes loueur en meublé, précisez la nature du local loué :	<input type="checkbox"/> Local d'habitation personnelle classé « meublé de tourisme » <input type="checkbox"/> Local d'habitation personnelle loué meublé autre que ceux visés aux 1° et 2° de l'article 1459 du Code Général des Impôts <input type="checkbox"/> Autre local loué meublé
<b>4 - DIVERS</b>	
Votre société est une société de personnes souhaitant opter à l'impôt sur les sociétés.	<input type="checkbox"/> Dans l'affirmative, veuillez impérativement joindre une lettre d'option <i>c'est déjà le cas</i>
Vous êtes membre d'une SCM	<input type="checkbox"/> Dans l'affirmative, veuillez indiquer le SIREN de la société, votre pourcentage de détention et la surface que vous occupez à titre privatif.
Vous êtes inscrit à la chambre des métiers et de l'artisanat.	<input type="checkbox"/> Dans l'affirmative, veuillez cocher la case
<b>5 - AUTRE ou compléments d'informations que vous jugez utile de préciser</b>	

\*les données incomplètes ou erronées doivent être rectifiées

Date, qualité et signature

*le 8/10/2022*

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**HELIOS**  
DÉVELOPPEMENT

Stephane FERE  
02 32 18 92 75  
sie.rouen@dgifp.finances.gouv.fr

*Véronique BOUSSEL  
Directrice Générale*

## MEMENTO FISCAL

### VOTRE ACTIVITE

SIRET	802844506 00039
Date de création	02/06/2014
Forme juridique	Société par actions simplifiée (SAS) (code : 5710)
Dénomination	HELIOS DEVELOPPEMENT
Activité principale	Activités des sociétés holding (code : 6420Z)
Date de clôture de l'exercice	31/12
Date de déménagement	28/07/2022
Adresse de votre activité	41, ALL DES DEUX FERMES 76160 SAINT-MARTIN-DU-VIVIER

### VOS OBLIGATIONS FISCALES

TYPE D'IMPOT	REGIME D'IMPOSITION
IS - Impôt sur les sociétés	RN - Réel normal Numéro (ROF) : IS1
TVA - Taxe sur la valeur ajoutée	RFB - Franchise en base Numéro (ROF) : TVA1
CFE - Cotisation foncière des entreprises	VLF* Numéro (ROF) : CFE3
CVAE - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	REGDECLA - Régime de la déclaration Numéro (ROF) : CVAE1
RCM - Revenus de capitaux mobiliers	- Numéro (ROF) : RCM1

### VOS SERVICES

Service en ligne

[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

### Impots.gouv

Les entreprises ont l'obligation de télé-déclarer leurs déclarations de TVA et de résultats, de consulter en ligne leurs avis de cotisation foncière des entreprises (CFE) et de télé-payer leurs principaux impôts (TVA, Impôt sur les sociétés, taxe sur les salaires (TS), cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE), cotisation foncière des entreprises (CFE), prélèvements et retenues à la source sur les revenus de capitaux mobiliers (RCM). Pour effectuer ces opérations en ligne, vous êtes invité à créer votre espace professionnel sécurisé sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

**Votre espace professionnel, accessible à partir du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), vous permet également de :**

- vous informer et consulter la documentation fiscale, l'actualité fiscale et accéder aux sites des partenaires du ministère des finances et des comptes publics;
- consulter votre compte fiscal (message d'information, consultation des déclarations y compris celles de prélèvement à la source si vous êtes collecteur en tant qu'employeur, des avis de CFE et des paiements, gestion des comptes bancaires);
- déclarer la TVA, les déclarations de résultats, la CVAE, les RCM;
- payer la TVA, l'IS, la CFE, la CVAE, la TS, les RCM et la taxe foncière (TF);
- effectuer une demande de remboursement de crédit de TVA ou un remboursement de TVA pour les opérations effectuées dans d'autres Etats membres;
- obtenir une attestation de régularité fiscale en temps réel : les entreprises soumises à l'IS et assujetties à la TVA peuvent éditer directement à partir de leur espace professionnel l'attestation fiscale demandée pour les marchés publics.

– accéder à la **messagerie sécurisée** pour déposer une réclamation, signaler une difficulté, poser une question générale ou transmettre toute information ou document utiles à la gestion de votre dossier auprès du service compétent de l'administration fiscale et en suivre l'avancement. Nous vous invitons à utiliser votre messagerie sécurisée comme principal moyen de communication avec nos services.

**Votre espace particulier, également accessible à partir du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), vous permet notamment de :**

– gérer vos acomptes de prélèvement à la source (service « Gérer mon prélèvement à la source », si vous exercez une activité indépendante. Vos acomptes seront ainsi ajustés à votre situation au plus vite. Vous pourrez choisir un paiement trimestriel de vos acomptes sur vos revenus d'activité. De même en cas de variation d'activité, vous pourrez demander le report d'une échéance sur le mois ou le trimestre suivant.

---

0806 000 225\*\*

Un service téléphonique est également à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

---

Votre Service des Impôts des Entreprises

SIE de ROUEN 21 QUAI JEAN MOULIN  
76037 ROUEN CEDEX 1  
Tél : 02 32 18 91 55  
Réception exclusivement sur rendez-vous.  
Horaires d'ouverture : TLJ 9H-12H 14H SEULEMENT SUR RV  
Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace professionnel sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)



**La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.** Tout contribuable de bonne foi a la possibilité de corriger - spontanément ou au cours d'un contrôle - ses déclarations sans risque de sanction et de bénéficier d'un intérêt de retard réduit.

Pour en savoir plus : « [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) / rubrique droit à l'erreur »

---

(\*)VLF-Valeur locative foncière ou base minimale

(\*\*)Service gratuit + prix appel. depuis l'étranger, renseignez-vous auprès de votre opérateur.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES**

SIE de ROUEN  
21 QUAI JEAN MOULIN  
76037 ROUEN CEDEX 1



Service des Impôts des Entreprises  
de ROUEN  
21 QUAI JEAN MOULIN  
76037 ROUEN CEDEX 1  
Téléphone : 02 32 18 91 55  
Réception exclusivement sur rendez-vous  
Horaires d'ouverture : TLJ 9H-12H 14H SEULEMENT  
SUR RV

5119-003975-0009-0

SASU HELIOS DEVELOPPEMENT  
41, ALL DES DEUX FERMES  
76160 SAINT-MARTIN-DU-VIVIER



Référence à rappeler : 802844506 00039  
SASU HELIOS DEVELOPPEMENT

**OBJET : Déménagement de votre activité professionnelle.**  
Vos interlocuteurs auprès de la DGFIP.

Le 09 septembre 2022

Madame, Monsieur,

Vous venez de déménager votre activité professionnelle.

Le Service des Impôts des Entreprises (SIE) de ROUEN est désormais votre interlocuteur fiscal unique. Il est habilité à vous communiquer toute information sur les aspects fiscaux de votre dossier professionnel.

Pour finaliser votre dossier, je vous remercie de bien vouloir **compléter et renvoyer dans les 30 jours** à votre SIE (indiqué ci-dessus) le questionnaire joint à ce courrier. Celui-ci porte sur les locaux que vous utilisez pour les besoins de votre activité professionnelle et dont l'adresse est mentionnée au point 3 du questionnaire.

Afin de faciliter vos démarches, vous trouverez ci-joint un mémento fiscal qui reprend les informations issues de votre déclaration de déménagement faite auprès de votre centre de formalité des entreprises.

Si vous souhaitez faire le point sur vos droits et obligations, les agents du SIE se tiennent à votre disposition pour vous apporter tous renseignements utiles par messagerie électronique, téléphone, courrier ou sur rendez-vous. Nous vous recommandons d'utiliser **la messagerie sécurisée de votre espace professionnel** du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

Sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) (rubrique « professionnel »), vous trouverez les réponses à vos principales questions, ainsi qu'une documentation adaptée à vos besoins. Le site [impots.gouv.fr/portail/createur-entreprise](http://impots.gouv.fr/portail/createur-entreprise) vous permet d'accéder facilement aux livrets fiscaux, à des fiches pratiques et aux tutoriels vidéos concernant les principales démarches en ligne.

Enfin, je vous rappelle que les avis de cotisation foncière des entreprises (CFE) sont totalement dématérialisés. Pour les consulter et payer vos échéances des 15 juin (acompte) et 15 décembre (avis d'imposition), rendez-vous dans votre « espace professionnel ».

En espérant faciliter vos démarches, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Stephane FERÉ  
02 32 18 92 75  
[sie.rouen@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sie.rouen@dgfip.finances.gouv.fr)

